



Marseillan, le 31 août 2013

Fédération Française de Voile C.34004
Ligue Languedoc Roussillon n°10
Jeunesse et sports S.040-94
École Française de Voile

Présents :

François BOTTRAUD – Président
Jean Marc MERIC - Secrétaire
Benoît CARPENTIER
Pierre LEBECQ
Philippe BARASCUD

Absents :

Marcel HERRERO

Excusés :

Michel RICHARD
Roland BISMAR – Vice Président
Paul-Édouard DESPIERRES

Démissionnaire du Conseil d'Administration :

Delphine MERIC - Trésorière
Annabelle ANDREU – Vice Trésorière
Catherine POST

Invitée :

Catherine POST

5 présents sur les 8 membres, le quorum est atteint. Le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Début de réunion : 17h

Sujets du jour :

1. Finances

Le budget prévisionnel se confirme.

- Prestations voiles 100% budget (35k€)
- Groupes, en attente de confirmation de la journée entreprise $A=MC^2$ pour atteindre le prévisionnel (45k€)

Compte bancaire +28k€, devrait permettre de finir l'année avec un crédit de 17/18k€.

Attention, baisse sensible pour les groupes et journées entreprises, -10k€ sur le prévisionnel.

2. Contrat Emmanuel BARRE VILLENEUVE

Emmanuel a demandé une rupture conventionnelle, son CDI prendra donc fin au 30/09/2013.

Emmanuel, assurera les vacances pour encadrer les groupes adulte et laser compétition ; il sera également bénévoles sur les régates organisées au club.

3. Mode de fonctionnement des sections sportives

- Pour l'ensemble des régatiers adhérents et licenciés au club, le parking bateau sera gratuit.
- La tarification des « pack adhésion + activité » sera dégressive pour les membres d'une même famille.

2 packs adhésion et activité = -20%

3 ou + packs adhésion et activité = -25%

1. OPTI

- L'école de sport opti fonctionnera suivant 2 formules sur les périodes de septembre à décembre + mars à juin. Un minimum de 5 enfants sera nécessaire pour assurer la séance

1 séance/semaine (mercredi ou samedi), prix 150€ hors adhésion et licence

2 séances/semaine (mercredi et samedi), prix 250 € hors adhésion et licence

- Le prix de l'activité est fixé à 350€ hors adhésion et licence
- Pour les nouveaux compétiteurs, le club proposera une location de bateau sur 1 an. Cette location ne pourra être reconduite l'année suivante.
- L'objectif de ce groupe est de développer le sportif en intégrant des nouveaux coureurs dans l'équipe
- Les régates internationales sont hors du programme de régates. A la demande des coureurs (parents), les moyens logistiques (remorque, zod, minibus) pourront être mis à disposition. Le club ne missionnera pas de coach sur ces déplacements.

2. LASER

- Le prix de l'activité est fixé à 420€ hors adhésion et licence
- 2 régates internationales sont prévues dans le programme de ce groupe
- Pour les nouveaux compétiteurs, le club proposera une location de bateau sur 1 an. Cette location ne pourra être reconduite l'année suivante.
- Coureurs MASTER : seule l'adhésion et la licence seront demandées.

3. ADULTE

Cette section concerne les LASER ADULTES (hors MASTER) et les MULTISPORTS

- Le prix de l'activité est fixé à 250€ hors adhésion et licence
- L'objectif est d'amener les pratiquants sur les régates de bassin dans un 1^{er} temps, voire niveaux supérieurs en fonctions du niveau des pratiquants

La formule NAVIGATION LIBRE reste au programme, prix 250€ hors adhésion et licence.

Le combiné MULTISPORTS + NAVIGATION LIBRE, prix 350€ hors adhésion et licence.

4. MATCH RACE

Cette section s'adresse à l'ensemble des adhérents.

Le programme mensuel vise à réaliser des matchs race 1 contre 1 (type coupe de l'amérique) sur bateau habitable (FUN) des voiles marseillanaises.

Des équipages seront constitués sur la base de 2 adultes + 3 jeunes (15 ans mini)

- Le prix de l'activité est soit offert pour les adhérents déjà inscrit dans une autre activité, soit fixé à 150€ hors adhésion et licence

4. Véhicule CVM

2 donateurs ont offert un minibus au club.

En complément du minibus de la ville de Marseillan, il sera mis à disposition des équipes lors des déplacements.

Une participation (barème km) sera demandée à l'ensemble des équipes en régates pour ne pas pénaliser ou favoriser une section.

Le minibus sera logotypé aux couleurs du CVM. Des espaces publicitaires pourront être loués à des partenaires sur les portes arrière de véhicule.

5. Régates et manifestations

- SILA optimist 31 oct. au 3 nov.
- Finale de ligue en mer 24/25 mai
- Sélective ligue 28 sept. 14

- Départementale 12 oct. 14
- Finale départementale 2014 ??
- Inter ligue laser 17/18 mai 14
- Inter ligue laser 28/29 juin 14 si l'association France laser ne trouve pas d'autre club
- Team race optimist, date à définir
- Flotte collective, date à définir

Le planning des régates sera présenté à M. le Maire lors de la prochaine entrevue. A cette occasion, il sera demandé à la commune de soutenir l'organisation comme à l'accoutumé via ses moyens logistiques et d'accompagner les démarches de prospections auprès des entreprises locales avec qui les liens doivent être tissés.

- **20 ans du club** : 14 déc. 13

6. Bâtiments et matériels

Les divers travaux réalisés sur la base que ce soit avec la collaboration des services municipaux ou avec l'huile de coude de l'équipe des bénévoles sont très appréciables et permettent d'améliorer sensiblement la qualité d'accueil sur la base :

MERCI a tout ceux qui n'ont pas économisé leurs efforts et ont permis d'arriver à ce résultat.

Il reste encore des besoins essentiels à satisfaire : une réunion avec M. le Maire est prévue le 11 sept. (François et Cathie)

- Mise à l'eau à aménager pour pouvoir faciliter la manutention et éviter d'endommager les bateaux
- Acquisition de pontons flottant modulaire (box plastiques) pour les zod

7. questions diverses

- Formation de Séverine

Séverine continuera sa formation de moniteur les samedi après-midi. En compléments des coachs attirés, elle encadrera les groupes ou naviguera pour acquérir l'expérience nécessaire. L'accueil du public sur la base sera assuré par les bénévoles.

- Classement du club en D1

Le positionnement du club au classement national en 1^{ère} division conditionne à 100% les subventions du conseil régional. Il est indispensable d'organiser les régates de club 5b et 5c nécessaires pour que le club puisse reprendre sa place en D1 acquise depuis 2009.

- Trésorier

Delphine et Annabelle respectivement trésorière et trésorière adjointe ont présenté leur démission du bureau et conseil d'administration.

Benoit se propose pour reprendre le poste de trésorier, poste qu'il a déjà assuré précédemment.

A l'unanimité, les membres du CA votent pour.

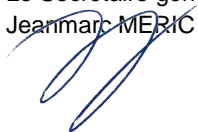
- Fréquence des réunions du CA

Il est proposé que le CA se réunisse mensuellement et dans la mesure du possible lors des journées d'activités.

La prochaine réunion est fixée au 28 septembre 13

Fin de réunion : 19h50

Le Secrétaire général
Jeanmarc MERIC



Le Président
François BOTTRAUD